PRÉFET
DE L'EURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la Coordination de l'Action Territoriale
Service juridique interministériel et des procédures environnementales
Mission environnement et aménagement
Affaire suivie par Stéphanie BRELOT
Tél : 02 32 78 29 32
Mél : pref-utilite-publique@eure.gouv.fr

Évreux, le 25 SEP. 2026

Le Préfet de l'Eure à
Monsieur le maire de Saint-Etienne-du-Vauvray

Objet : Participation du public par voie électronique
PJ : 1 avis – 1 certificat d'affichage - 1 version numérique du dossier

J'ai prescrit une participation du public par voie électronique du lundi 19 octobre 2026 à 9h00 au lundi 2 novembre 2026 à 18h00, relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par l'établissement EQIOM en vue de l'augmentation annuelle des déchets pré-traités sur leur site situé sur votre commune.

Je vous précise que le dossier est consultable sur le site internet de la préfecture de l'Eure à l'adresse suivante :

www.eure.gouv.fr

Rubriques :Actions-de-l-Etat/Environnement/Consultations-enquetes-publiques-et-participation-du-public-par-voie-electronique-PPVE/PPVE

Conformément aux dispositions de l'article L. 123-19-2 du Code de l'environnement, vous trouverez ci-joint, un avis destiné à informer le public de cette participation du public par voie électronique **qu'il vous appartient d'afficher dès réception** ou **au plus tard le 4 octobre 2026** et jusqu'à la fin de l'enquête le 2 novembre 2026 à 18h00 :
– à la mairie,
– et, le cas échéant, à tout autre endroit que vous jugeriez utile.
Vous justifierez de l'accomplissement de cette formalité en me retournant le certificat d'affichage ci-annexé à la clôture de la participation du public par voie électronique.

Pour le préfet et par délégation,
L'adjointe au chef de service,

Nathalie GUILLET